



MON ŒIL!...

Édition du 12 mars 2018

Abonnez-vous, c'est gratuit: [cliquez ici!](#)

La chronique du coordonnateur de la Coalition solidarité santé

www.cssante.com www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante <https://twitter.com/cssante>

<http://remedeauxcoupures.cssante.com/>

LA SANTÉ N'EST PAS UNE OCCASION D'AFFAIRES

Vendredi dernier, une rencontre sur les problèmes du personnel du réseau public a eu lieu entre le ministre Barrette et la Fédération de la santé et de services sociaux (FSSS-CSN) qui lui a expliqué, entre autres, que les mégaétablissements CISSS-CIUSSS nés des fusions de la loi 10 sont « trop gros pour bien comprendre la mission de chacun des établissements qu'ils gèrent » et qu'il faudrait « revenir à une gestion moins centralisée. »

La réponse de M. Barrette : il n'a pas l'intention de remettre en question les fondements de sa réforme, sans doute parce que, selon lui, il n'y a pas de lien entre la nouvelle structure qu'il a imposée et les problèmes qu'elle a générés.

Rien de vraiment surprenant de la part d'un ministre qui poursuit ce qu'avait amorcé son premier ministre il y a presque quinze ans.

Un lecteur nous écrivait récemment :

« Ayant été impliqué durant 14 ans comme administrateur indépendant dans le réseau de la santé, je suis étonné du nombre d'éléphants dans la pièce que personne ne semble voir:

- 1- Les réformes Couillard et Barrette ont complètement noyé les concepts éclairants de soins de première ligne, deuxième ligne, etc. pour comprendre et gérer notre système de santé. Selon moi ce sont là des distinctions fondamentales pour optimiser la gestion de ce monstre organisationnel. Ainsi on ne retrouve personne dans la structure qui a le souci à temps plein de trouver des moyens pour rendre plus efficace et efficiente la première ligne de soins, de transposer les meilleures idées, de normaliser certaines pratiques, etc.*
- 2- Les réformes Couillard et Barrette ont fait disparaître les postes de dg attirés à des établissements (sauf certains hôpitaux majeurs). J'ai ainsi déjà appris à une critique de l'opposition en santé que l'hôpital de St-Jérôme avec ses 2500 employés n'avait plus de dg. Or dans mes 14 années, j'ai vu de bons gestionnaires d'établissement prendre en main l'instauration d'un bon climat de travail, régler les irritants et les différends entre les unités, rééquilibrer les ressources, etc. Dans la structure actuelle des CISSS et CIUSSS, tout se passe au niveau d'une sorte d'Olympe très éloigné de la terre ferme.*
- 3- L'absentéisme au sein du réseau est effarant. Il n'est pas rare qu'un établissement ait 8 ou 10% des heures payées en absence de longue durée, ceci sans compter les courtes, mais répétitives absences de courte durée et les accidents de travail...»*

Si certains croient encore que le premier ministre Couillard ne prend pas la juste mesure de ce que fait son ministre de la Santé, **d'autres ont moins d'illusions**. Le réel objectif poursuivi par le gouvernement Couillard-Barrette est d'ouvrir au marché notre système public de SSS. Pour eux, la santé est une occasion d'affaires.

Reportons-nous en 2014, lors d'un débat précédant les élections : M.Couillard répliquait à Françoise David que du temps qu'il était ministre de la SSS, il n'avait pas autorisé que des chirurgies puissent se faire au privé parce qu'elles s'y faisaient déjà : il les avait seulement règlementées!

Vérification faite : il y avait des chirurgies qui se faisaient au privé, mais elles n'étaient pas remboursées par l'assurance maladie publique, et elles ne pouvaient être couvertes par des assurances privées. C'est ça qu'il a fait, M. Couillard : il a permis par [son PL 33](#) que des chirurgies de la cataracte, du genou et de la hanche soient réalisées au privé en sous-traitance du système public, ou couvertes par des assurances privées! Il n'a pas réglémenté des chirurgies, il les a dérèglementées! Il a libéralisé des [marchés publics](#) en chirurgie légère.

Quelques mois plus tard, il faisait adopter [deux décrets](#) : l'un élargissait sa dérèglementation à une cinquantaine de chirurgies supplémentaires, l'autre réduisait de moitié le prix des permis pour les cliniques privées intéressées par ces actes médicaux.

Comme si ce n'était pas assez évident, le deuxième décret a été adopté le 25 juin, le jour même où Philippe Couillard annonçait qu'il démissionnait... pour quelques jours plus tard aller travailler chez Persistence Capital Partners (PCP). Il aura beau affirmer ne pas avoir été en conflit d'intérêts parce que PCP ne faisait pas affaire directement avec le gouvernement, que dire d'un ministre de la SSS qui ouvre la Santé au marché privé pour ensuite aller travailler dans une société qui affirme elle-même [sur son site WEB](#) être « *le seul fonds privé d'investissement au Canada dédié à développer des opportunités d'investissement offrant un fort potentiel de croissance dans le secteur de la santé* »? L'ouverture au privé du marché des chirurgies d'un jour, ça n'a pas un « fort potentiel de croissance », ça?... Sordide!

Après six mois dans le monde des *vraies affaires*, M. Couillard se [déclarait](#) en faveur de plus privé en santé. Non seulement ne s'est-il jamais distancié de cette prise de position, mais sa déclaration récente sur *les ressources publiques limitées pour répondre à des besoins infinis* va dans le même sens: si vous ne trouvez pas réponse à vos besoins dans le public, le privé vous offre une alternative!

[Des propos similaires](#) avaient été tenus par Gil Rémillard le 3 novembre 2011 à la conférence « La santé, notre affaire à tous ». À remarquer : le mot *affaire*.

On retrouve les mêmes objectifs dans les événements tels les [Sommetts sur la Santé](#) organisés par LesAffaires.com.

Ce gouvernement sait très bien ce qu'il fait et [où il s'en va](#).

Dans quelques jours, le budget Leitaou nous présentera des baisses d'impôts comme le résultat d'une saine gestion des finances publiques, alors qu'elles découleront plutôt d'une augmentation insuffisante des budgets nécessaires au maintien du niveau de services. Une augmentation insuffisante, c'est une diminution. Et la baisse d'impôts annoncée, en réduisant les revenus futurs du gouvernement, viendra maintenir et aggraver cette situation qu'on subit depuis trois ans.

Le premier octobre, nous aurons à choisir notre gouvernement. Ne faisons pas l'erreur d'en élire un qui poursuivra dans la même direction. Plus de privé, même « payé avec la carte d'assurance maladie » comme le dit la CAQ, ce n'est pas dans notre intérêt!

Répétons-le, encore et encore: la santé n'est pas une occasion d'affaires!

La santé, c'est un droit, et au Québec, on a déjà fait ce choix.

Jacques Benoit.